



DIRECTION

SERVICE AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Tél. : 03.64.46.16.61

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 26 mars 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le 12 mars, s'est réuni en séance le 26 mars 2021, à l'Ecole Départementale du SDIS, et en visio-conférence via le système Lifesize, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (9 membres) étant atteint, le C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

Monsieur Antoine PLANQUETTE, Directeur de Cabinet de Madame la Préfète de la Somme, était présent en visio-conférence.

1 – Membres avec voix délibérative

	Présent	Excusé	Excusé avec procuration
Représentants du Conseil Départemental			
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER (T)	x		
Monsieur Claude HERTAULT (S)			
Madame Christelle HIVER (T)	x		
Monsieur Didier POTEI (S)			
Monsieur Philippe VARLET (T)	x		
Madame Séverine MORDACQ (S)			
Monsieur Pascal BOHIN (T)	x		
Madame Brigitte LHOMME (S)			
Monsieur Franck BEAUVARLET (T)	x		
Madame Virginie CARON (S)			
Madame France FONGUEUSE (T)	x		
Madame Margaux DELETRE (S)			
Madame Françoise MAILLE-BARBARE (T)			x
- (S)			
Monsieur Marc DEWAELE (T)		x	
Madame Isabelle DE WAZIERS (S)		x	
Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (T)	x		
Monsieur Stéphane DECAYEUX (S)			
Monsieur Bernard DAVERGNE (T)		x	
Monsieur Pascal DELNEF (S)		x	
Monsieur Jean-Jacques STOTER (T)	x		
Monsieur René LOGNON (S)		x	
Représentants des Communes			
Monsieur Jean-Michel BOUCHY (T)	x		
Monsieur Albert NOBLESSE (S)			
Monsieur Thibaut DOMISSE (T)	x		
Monsieur Alain BAILLET (S)			
Représentants des E.P.C.I.			
Monsieur Alain GEST (T)	x		
Madame Brigitte FOURE (S)			
Monsieur Claude CLIQUET (T)	x		
Madame Bénédicte THIEBAUT (S)			
Monsieur Pascal DEMARTHE (T)	x		
Monsieur Régis PATTE (S)			
Monsieur José RIOJA (T)	x		
Monsieur Vincent JOLY (S)			

2 – Membres avec voix consultative

	Présent	Excusé
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Stéphane CONTAL	x	
Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Hervé BOULARD	x	
Médecin-Chef du Service Santé du SDIS		
Médecin Commandant François-Xavier CHAPON	x	
Président de l'Union Départementale		
Lt-Colonel Vincent JOURDAIN	x	
Représentants des Sapeurs-Pompiers		
Officiers de Sapeurs-Pompiers Professionnels		
Lt Ludovic GOBLET (T)		
Lt-Colonel Lionel TABARY (S)	x	
Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires		
Capitaine Jackie HOLLEVILLE (T)	x	
Lieutenant Ludovic GOBLET (S)		
Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers		
Adjudant Joachim BRUGE (T)		
Adjudant- chef Ludovic PECQUERY (S)	x	
Sapeurs-Pompiers Volontaires non Officiers		
Adjudant-chef Fabien COQUERET (T)	x	
Adjudant Maxime FRANCLIN (S)		
Fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SPP		
Olivier DEVIN (T)		
Olivier DELATTRE (S)	x	
Comptable Public		
Madame Catherine GUILBERT	x	

Le secrétariat est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Mesdames HOLLEVILLE-MILHAT et GUILBERT ainsi que Messieurs VARLET, BOHIN, GEST, STOTER, DOMISSE, DEMARTHE, CLIQUET, RIOJA et l'Adjudant-chef COQUERET ont suivi la séance en visio-conférence.

Monsieur Franck BEAUVALERT a quitté la séance à 15h40.

Madame Françoise MAILLE-BARBARE, excusée, a donné procuration de vote au Président Stéphane HAUSSOULIER.

La séance s'est clôturée à 16h00.

DELIBERATION N°1

ÉLECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT, MEMBRE DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

(Art. 1424-27 du CGCT modifié par la loi du 13 août 2004)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1424-27 ;

Vu la délibération n°1 du CASDIS en date du 30 novembre 2020 actant de la nouvelle composition du conseil d'Administration ;

Vu la délibération n°2 du CASDIS en date du 30 novembre 2020 relative à l'élection des Vice-présidents et des membres du Bureau du CASDIS ;

Considérant l'exposé ci-dessous :

Le Bureau est composé du Président, de 3 Vice-Présidents et d'un membre supplémentaire.

Les membres du Bureau, autre que le Président sont élus parmi les membres du Conseil d'Administration à la majorité absolue de ces derniers. Un Vice-Président au moins est élu parmi les Maires représentant les Communes et les EPCI.

Par délibération n°2 en date du 30 novembre 2020 du CASDIS, Monsieur Alain GEST a été élu membre supplémentaire du Bureau du CASDIS. Toutefois, faute de consensus trouvé quant au choix du 3^{ème} Vice-Président, son élection a été ajournée.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le
Conseil d'Administration**

DECIDE

Article 1er :

D'élire, à la majorité absolue, en qualité de 3^{ème} Vice-Président, Monsieur Jean-Michel BOUCHY, maire de Naours.

Article 2 :

De fixer la composition du Bureau du CASDIS comme suit :

- Président : Monsieur Stéphane HAUSSOULIER,
- 1^{er} Vice-Président : Monsieur Philippe VARLET
- 2^{ème} Vice-Président : Monsieur PASCAL BOHIN
- 3^{ème} Vice-Président : Monsieur Jean-Michel BOUCHY
- 1 membre supplémentaire : Monsieur Alain GEST

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres en Visio conférence : 9
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Pour 15
 Contre 0
 Abstentions 0



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	CA_26_03_21_D1
Date de la décision :	2021-03-26 00:00:00+01
Objet :	Election du 3ème Vice-Président, membre du Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.1.1 - maires, adjoints, présidents et vice-présidents d'E.P et d'E.P.C.I.
Identifiant unique :	080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D1-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D1-DE-1-1_0.xml	text/xml	1014
Nom original :		
D1-Election 3ème VP Bureau du CASDIS.pdf	application/pdf	265872
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D1-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	265872

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2021 à 11h06min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2021 à 11h06min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 avril 2021 à 11h07min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 avril 2021 à 11h08min23s	Reçu par le MI le 2021-04-19



DIRECTION

SERVICE AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Tél. : 03.64.46.16.61

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 26 mars 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le 12 mars, s'est réuni en séance le 26 mars 2021, à l'Ecole Départementale du SDIS, et en visio-conférence via le système Lifesize, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (9 membres) étant atteint, le C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

Monsieur Antoine PLANQUETTE, Directeur de Cabinet de Madame la Préfète de la Somme, était présent en visio-conférence.

1 - Membres avec voix délibérative

	Présent	Excusé	Excusé avec procuration
Représentants du Conseil Départemental			
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER (T)	x		
Monsieur Claude HERTAULT (S)			
Madame Christelle HIVER (T)	x		
Monsieur Didier POTEL (S)			
Monsieur Philippe VARLET (T)	x		
Madame Séverine MORDACQ (S)			
Monsieur Pascal BOHIN (T)	x		
Madame Brigitte LHOMME (S)			
Monsieur Franck BEAUVARLET (T)	x		
Madame Virginie CARON (S)			
Madame France FONGUEUSE (T)	x		
Madame Margaux DELETRE (S)			
Madame Françoise MAILLE-BARBARE (T)			x
- (S)			
Monsieur Marc DEWAELE (T)		x	
Madame Isabelle DE WAZIERS (S)		x	
Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (T)	x		
Monsieur Stéphane DECAYEUX (S)			
Monsieur Bernard DAVERGNE (T)		x	
Monsieur Pascal DELNEF (S)		x	
Monsieur Jean-Jacques STOTER (T)	x		
Monsieur René LOGNON (S)		x	
Représentants des Communes			
Monsieur Jean-Michel BOUCHY (T)	x		
Monsieur Albert NOBLESSE (S)			
Monsieur Thibaut DOMISSE (T)	x		
Monsieur Alain BAILLET (S)			
Représentants des E.P.C.I.			
Monsieur Alain GEST (T)	x		
Madame Brigitte FOURE (S)			
Monsieur Claude CLIQUET (T)	x		
Madame Bénédicte THIEBAUT (S)			
Monsieur Pascal DEMARTHE (T)	x		
Monsieur Régis PATTE (S)			
Monsieur José RIOJA (T)	x		
Monsieur Vincent JOLY (S)			

2 – Membres avec voix consultative

	Présent	Excusé
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Stéphane CONTAL	X	
Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Hervé BOULARD	X	
Médecin-Chef du Service Santé du SDIS		
Médecin Commandant François-Xavier CHAPON	X	
Président de l'Union Départementale		
Lt-Colonel Vincent JOURDAIN	X	
Représentants des Sapeurs-Pompiers		
Officiers de Sapeurs-Pompiers Professionnels		
Lt Ludovic GOBLET (T)		
Lt-Colonel Lionel TABARY (S)	X	
Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires		
Capitaine Jackie HOLLEVILLE (T)	X	
Lieutenant Ludovic GOBLET (S)		
Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers		
Adjudant Joachim BRUGE (T)		
Adjudant- chef Ludovic PECQUERY (S)	X	
Sapeurs-Pompiers Volontaires non Officiers		
Adjudant-chef Fabien COQUERET (T)	X	
Adjudant Maxime FRANCLIN (S)		
Fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SPP		
Olivier DEVIN (T)		
Olivier DELATTRE (S)	X	
Comptable Public		
Madame Catherine GUILBERT	X	

Le secrétariat est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Mesdames HOLLEVILLE-MILHAT et GUILBERT ainsi que Messieurs VARLET, BOHIN, GEST, STOTER, DOMISSE, DEMARTHE, CLIQUET, RIOJA et l'Adjudant-chef COQUERET ont suivi la séance en visio-conférence.

Monsieur Franck BEAUVALERT a quitté la séance à 15h40.

Madame Françoise MAILLE-BARBARE, excusée, a donné procuration de vote au Président Stéphane HAUSSOULIER.

La séance s'est clôturée à 16h00.

DELIBERATION N°2

ORGANES DE CONSULTATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1424-27 ;

Vu la délibération n°1 du CASDIS en date du 30 novembre 2020 actant de la nouvelle composition du conseil d'Administration ;

Vu la délibération n°2 du CASDIS en date du 30 novembre 2020 relative à l'élection des Vice-présidents et des membres du Bureau du CASDIS ;

Vu la délibération n°1 du CASDIS en date du 26 mars 2021 relative à l'élection du 3^{ème} Vice-président du Bureau du CASDIS ;

Considérant l'exposé ci-dessous :

1 - Les Commissions Administratives Paritaires

Les CAP ont compétence pour l'examen des :

- Tableaux d'avancement de grade,
- Demandes de révision de note,
- Sanctions disciplinaires (la Commission est alors présidée par un magistrat).

Elles comprennent, en nombre égal, des représentants de l'Administration et des représentants du personnel.

Chaque représentant titulaire a un suppléant.

Le Président du Conseil d'Administration désigne les représentants de l'Administration parmi les élus locaux membres du Conseil.

Concernant les Sapeurs-Pompiers, la CAP départementale n'est compétente que pour les agents de catégorie C ; les agents de catégorie A et B dépendent de la CAP nationale.

La CAP est composée de 5 représentants (personnel et élu) pour les SPP.

Les CAP des PATS sont composés :

- Pour la catégorie C : 4 représentants (personnel et élu).
- Pour la catégorie B : 3 représentants (personnel et élu).
- Pour la catégorie A : 3 représentants (personnel et élu).

Filière Sapeurs-Pompiers : 5 titulaires + 5 suppléants

- Représentants de l'Administration

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Stéphane HAUSSOULIER	Jean-Michel BOUCHY
Philippe VARLET	Marc DEWAËLE
Pascal BOHIN	Christelle HIVER
Sabrina HOLLEVILLE MILHAT	Franck BEAUVARLET
José RIOJA	Pascal DEMARTHE

- Représentants des personnels

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Joachim BRUGE	Guillaume QUENEHEN
Bruno THOMAS	Arnaud PERRIN
David FRONVAL	Thomas DELOISON
David PIERRE-LOUIS	Clément CUVILLIER
Gregory BELLEGUEULE	Ludovic DOREMUS

Catégorie C de la Filière Administrative et Technique : 4 titulaires + 4 suppléants

- Représentants de l'Administration

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Stéphane HAUSSOULIER	Jean-Michel BOUCHY
Philippe VARLET	Marc DEWAËLE
Pascal BOHIN	Christelle HIVER
Sabrina HOLLEVILLE - MILHAT	Franck BEAUVARLET

- Représentants des personnels

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Chantal FORMAUX	David OBATON
Aurélia SOYEZ	Christophe SELLIER
Valérie GAUDEFROY	Moussa LAMRANI
Aline FRESSIN	Julie MAQUINGHEM

Catégorie B de la Filière Administrative et Technique : 3 titulaires + 3 suppléants

- Représentants de l'Administration

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Stéphane HAUSSOULIER	Jean-Michel BOUCHY
Philippe VARLET	Marc DEWAËLE
José RIOJA	Pascal DEMARTHE

- Représentants des personnels

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Fabien HARY	Saliha MATALLAH
Nicolas VANDENBERGUE	Aurélie LEMAIRE
Virginie SOYEZ	Franck BLEHAUT

Catégorie A de la filière Administrative et Technique : 3 titulaires + 3 suppléants

- Représentants de l'Administration

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Stéphane HAUSSOULIER	Jean-Michel BOUCHY
Philippe VARLET	Marc DEWAËLE
José RIOJA	Pascal DEMARTHE

- Représentants des personnels

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Patrice TALON	Didier CARPENTIER
Laure BRARD	-
Anne-Gaëlle PENTÉCOTE	-

2 - Le Comité Technique

Le CT est compétent pour l'examen des :

- Questions relatives à l'organisation et aux conditions générales de fonctionnement des administrations, par rapport à leur incidence sur la situation du personnel,
- Problèmes d'hygiène et de sécurité, protection sanitaire du personnel.

Chaque représentant titulaire a un suppléant.

Le Président du Conseil d'Administration désigne les représentants des Collectivités Territoriales et de leurs Établissements Publics parmi les élus locaux membres du Conseil.

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Stéphane HAUSSOULIER	Jean-Michel BOUCHY
Philippe VARLET	Marc DEWAËLE
Pascal BOHIN	Christelle HIVER
Pascal DEMARTHE	Jean-Jacques STOTER
Emmanuel GUIZIOU	Jean-Pierre DECK
	Stéphane DAJCIC

Représentants des personnels : 6 titulaires + 6 suppléants

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Ludovic GOBLET	Joachim BRUGE
Ludovic PECQUERY	Bruno THOMAS
Olivier DEVIN	Olivier DELATTRE
Vincent BOIGNET	Ludovic DOREMUS
Vincent RICHARD	David FRONVAL
Sébastien BEGUIN	Rémi POLLET

3 - Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Le CHSCT a compétence pour :

- Contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des agents dans leur travail. Il veille à l'application des règles législatives et réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité,
- Formuler de propositions de sa propre initiative, à la demande de l'employeur ou des représentants du personnel. Il doit obligatoirement être consulté avant toute décision importante relative à la sécurité et aux conditions de travail,
- Inspecter régulièrement les lieux de travail,
- Enquêter ponctuellement, notamment à la suite d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle et en cas de danger grave et imminent,
- Donner un avis sur l'aménagement des postes de travail, les projets d'aménagement et d'entretien des bâtiments,
- Donner des avis sur les programmes de formation à la sécurité, les clauses du règlement intérieur relatives à l'hygiène et la sécurité.

Chacun des membres du CHSCT a un suppléant.

Le Médecin du Service de Médecine Professionnelle et Préventive assiste de plein droit aux séances du CHSCT avec voix consultative

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Stéphane HAUSSOULIER	Jean-Michel BOUCHY
Philippe VARLET	Marc DEWAËLE
Pascal BOHIN	Christelle HIVER
Hervé BOULARD	Lionel TABARY
Vincent JOURDAIN	Jean-Baptiste RAPENNE

Représentants des personnels : 5 titulaires + 5 suppléants

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Mickaël BIBERON	Julien MARCHANDIER
Lionel GOFFART	Ludivine MOREIRA
Julien DRELON	Philippe CACHELEUX
Rémi HURIER	Mathieu FLIPO
Sébastien BEGUIN	Rémi POLLET

Il est à noter que les représentants du personnel au CHSCT ne sont plus élus mais librement désignés par les organisations syndicales, proportionnellement aux résultats obtenus lors de l'élection au CT de 2018.

4 - Les représentants du CASDIS au Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Le Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires propre à l'ensemble des Sapeurs-Pompiers Volontaires de département est institué auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires est compétent pour :

- Donner un avis sur toutes les questions relatives aux Sapeurs-Pompiers Volontaires du Corps Départemental et notamment sur l'engagement et le rengagement des Sapeurs-Pompiers Volontaires,
- Donner un avis sur le règlement intérieur du Corps Départemental et sur le SDACR.

Suite au renouvellement des représentants des communes et EPCI, il convient donc de procéder à la désignation de deux membres comme précisé dans le tableau ci-après :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Stéphane HAUSSOULIER	Jean-Michel BOUCHY
Philippe VARLET	Marc DEWAËLE
Pascal BOHIN	Christelle HIVER
Pascal DEMARTHE	Jean-Jacques STOTER
Bernard DAVERGNE	Pascal DELNEF
Emmanuel GUIZIOU	Jean-Pierre DECK
	Stéphane DAJCIC

Représentants des SPV : 7 titulaires et 7 suppléants

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Marceline TETAZ	Nicolas SLANINKA
Camille DECKMYN	Ahmed AIT OUARAB
Jean-Michel PINARD	Gwendoline PRUVOST
Gregory PORTIER	Benjamin PINEAU
Fanny BAILLEUL	Patrick FORMAUX
Luc BOULONGNE	Philippe DUCROIX
Sébastien HAUTBOÛT	Pierre SCHMARTZ

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le
Conseil d'Administration**

DECIDE

Article 1er :

De prendre acte des nouvelles compositions des organes de consultation du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme comme indiquées dans l'exposé ci-dessus.

Article 2 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres en Visio conférence : 9
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Pour 15
 Contre 0
 Abstentions 0



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	CA_26_03_21_D2
Date de la décision :	2021-03-26 00:00:00+01
Objet :	Organes de consultation du SDIS Désignation des représentants de l'Administration
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assembles
Identifiant unique :	080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D2-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D2-DE-1-1_0.xml	text/xml	913
Nom original :		
D2-Désignation des représentants de l'administration - Organes de consultation du SDIS.pdf	application/pdf	501543
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D2-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	501543

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2021 à 11h08min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2021 à 11h08min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 avril 2021 à 11h08min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 avril 2021 à 11h08min32s	Reçu par le MI le 2021-04-19



DIRECTION

SERVICE AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Tél. : 03.64.46.16.61

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 26 mars 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le 12 mars, s'est réuni en séance le 26 mars 2021, à l'Ecole Départementale du SDIS, et en visio-conférence via le système Lifesize, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (9 membres) étant atteint, le C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

Monsieur Antoine PLANQUETTE, Directeur de Cabinet de Madame la Préfète de la Somme, était présent en visio-conférence.

1 - Membres avec voix délibérative

	Présent	Excusé	Excusé avec procuration
Représentants du Conseil Départemental			
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER (T)	x		
Monsieur Claude HERTAULT (S)			
Madame Christelle HIVER (T)	x		
Monsieur Didier POTEL (S)			
Monsieur Philippe VARLET (T)	x		
Madame Séverine MORDACQ (S)			
Monsieur Pascal BOHIN (T)	x		
Madame Brigitte LHOMME (S)			
Monsieur Franck BEAUVARLET (T)	x		
Madame Virginie CARON (S)			
Madame France FONGUEUSE (T)	x		
Madame Margaux DELETRE (S)			
Madame Françoise MAILLE-BARBARE (T)			x
- (S)			
Monsieur Marc DEWAELE (T)		x	
Madame Isabelle DE WAZIERS (S)		x	
Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (T)	x		
Monsieur Stéphane DÉCAYEUX (S)			
Monsieur Bernard DAVERGNE (T)		x	
Monsieur Pascal DELNEF (S)		x	
Monsieur Jean-Jacques STOTER (T)	x		
Monsieur René LOGNON (S)		x	
Représentants des Communes			
Monsieur Jean-Michel BOUCHY (T)	x		
Monsieur Albert NOBLESSE (S)			
Monsieur Thibaut DOMISSE (T)	x		
Monsieur Alain BAILLET (S)			
Représentants des E.P.C.I.			
Monsieur Alain GEST (T)	x		
Madame Brigitte FOURE (S)			
Monsieur Claude CLIQUET (T)	x		
Madame Bénédicte THIEBAUT (S)			
Monsieur Pascal DEMARTHE (T)	x		
Monsieur Régis PATTE (S)			
Monsieur José RIOJA (T)	x		
Monsieur Vincent JOLY (S)			

2 – Membres avec voix consultative

	Présent	Excusé
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Stéphane CONTAL	x	
Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Hervé BOULARD	x	
Médecin-Chef du Service Santé du SDIS		
Médecin Commandant François-Xavier CHAPON	x	
Président de l'Union Départementale		
Lt-Colonel Vincent JOURDAIN	x	
Représentants des Sapeurs-Pompiers		
Officiers de Sapeurs-Pompiers Professionnels		
Lt Ludovic GOBLET (T)		
Lt-Colonel Lionel TABARY (S)	x	
Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires		
Capitaine Jackie HOLLEVILLE (T)	x	
Lieutenant Ludovic GOBLET (S)		
Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers		
Adjudant Joachim BRUGE (T)		
Adjudant- chef Ludovic PECQUERY (S)	x	
Sapeurs-Pompiers Volontaires non Officiers		
Adjudant-chef Fabien COQUERET (T)	x	
Adjudant Maxime FRANCLIN (S)		
Fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SPP		
Olivier DEVIN (T)		
Olivier DELATTRE (S)	x	
Comptable Public		
Madame Catherine GUILBERT	x	

Le secrétariat est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Mesdames HOLLEVILLE-MILHAT et GUILBERT ainsi que Messieurs VARLET, BOHIN, GEST, STOTER, DOMISSE, DEMARTHE, CLIQUET, RIOJA et l'Adjudant-chef COQUERET ont suivi la séance en visio-conférence.

Monsieur Franck BEAUVALERT a quitté la séance à 15h40.

Madame Françoise MAILLE-BARBARE, excusée, a donné procuration de vote au Président Stéphane HAUSSOULIER.

La séance s'est clôturée à 16h00.

DELIBERATION N°3

COMPTE DE GESTION DES RECETTES ET DEPENSES 2020 DU SDIS DE LA SOMME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M61 relative aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours ;

Considérant que le compte de gestion des recettes et dépenses de l'exercice 2020 du SDIS de la Somme a été arrêté par la Madame la Payeure Départementale le 16 février 2021;

Considérant que les résultats du compte de gestion sont conformes au compte administratif ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1^{er} :

D'approuver le compte de gestion des recettes et dépenses 2020 du SDIS de la Somme.

Article 2 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres en Visio conférence : 9
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Pour 15
Contre 0
Abstentions 0



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	CA_26_03_21_D3
Date de la décision :	2021-03-26 00:00:00+01
Objet :	Compte de gestion des recettes et dépenses 2020 du SDIS de la Somme
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D3-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D3-DE-1-1_0.xml	text/xml	942
Nom original :		
D3-Compte de gestion des recettes et des dépenses 2020 du SDIS.pdf	application/pdf	242584
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D3-DE-1-1 _1.pdf	application/pdf	242584

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2021 à 11h09min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2021 à 11h09min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 avril 2021 à 11h09min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 avril 2021 à 11h09min47s	Reçu par le MI le 2021-04-19



DIRECTION

SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES ET JURIDIQUES

Tél. : 03.64.46.16.61

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 26 mars 2021

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le 12 mars, s'est réuni en séance le 26 mars 2021, à l'Ecole Départementale du SDIS, et en visio-conférence via le système Lifesize, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (9 membres) étant atteint, le C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

Monsieur Antoine PLANQUETTE, Directeur de Cabinet de Madame la Préfète de la Somme, était présent en visio-conférence.

1 – Membres avec voix délibérative

	Présent	Excusé	Excusé avec procuration
Représentants du Conseil Départemental			
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER (T)	x		
Monsieur Claude HERTAULT (S)			
Madame Christelle HIVER (T)	x		
Monsieur Didier POTEL (S)			
Monsieur Philippe VARLET (T)	x		
Madame Séverine MORDACQ (S)			
Monsieur Pascal BOHIN (T)	x		
Madame Brigitte LHOMME (S)			
Monsieur Franck BEAUVARLET (T)	x		
Madame Virginie CARON (S)			
Madame France FONGUEUSE (T)	x		
Madame Margaux DELETRE (S)			
Madame Françoise MAILLE-BARBARE (T)			x
- (S)			
Monsieur Marc DEWAELE (T)		x	
Madame Isabelle DE WAZIERS (S)		x	
Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (T)	x		
Monsieur Stéphane DECAYEUX (S)			
Monsieur Bernard DAVERGNE (T)		x	
Monsieur Pascal DELNEF (S)		x	
Monsieur Jean-Jacques STOTER (T)	x		
Monsieur René LOGNON (S)		x	
Représentants des Communes			
Monsieur Jean-Michel BOUCHY (T)	x		
Monsieur Albert NOBLESSE (S)			
Monsieur Thibaut DOMISSE (T)	x		
Monsieur Alain BAILLET (S)			
Représentants des E.P.C.I.			
Monsieur Alain GEST (T)	x		
Madame Brigitte FOURE (S)			
Monsieur Claude CLIQUET (T)	x		
Madame Bénédicte THIEBAUT (S)			
Monsieur Pascal DEMARTHE (T)	x		
Monsieur Régis PATTE (S)			
Monsieur José RIOJA (T)	x		
Monsieur Vincent JOLY (S)			

2 – Membres avec voix consultative

	Présent	Excusé
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Stéphane CONTAL	X	
Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Hervé BOULARD	X	
Médecin-Chef du Service Santé du SDIS		
Médecin Commandant François-Xavier CHAPON	X	
Président de l'Union Départementale		
Lt-Colonel Vincent JOURDAIN	X	
Représentants des Sapeurs-Pompiers		
Officiers de Sapeurs-Pompiers Professionnels		
Lt Ludovic GOBLET (T)		
Lt-Colonel Lionel TABARY (S)	X	
Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires		
Capitaine Jackie HOLLEVILLE (T)	X	
Lieutenant Ludovic GOBLET (S)		
Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers		
Adjudant Joachim BRUGE (T)		
Adjudant- chef Ludovic PECQUERY (S)	X	
Sapeurs-Pompiers Volontaires non Officiers		
Adjudant-chef Fabien COQUERET (T)	X	
Adjudant Maxime FRANCLIN (S)		
Fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SPP		
Olivier DEVIN (T)		
Olivier DELATTRE (S)	X	
Comptable Public		
Madame Catherine GUILBERT	X	

Le secrétariat est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Mesdames HOLLEVILLE-MILHAT et GUILBERT ainsi que Messieurs VARLET, BOHIN, GEST, STOTER, DOMISSE, DEMARTHE, CLIQUET, RIOJA et l'Adjudant-chef COQUERET ont suivi la séance en visio-conférence.

Monsieur Franck BEAUVALERT a quitté la séance à 15h40.

Madame Françoise MAILLE-BARBARE, excusée, a donné procuration de vote au Président Stéphane HAUSSOULIER.

La séance s'est clôturée à 16h00.

DELIBERATION N°4

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M61 relative aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours ;

Vu la délibération n°1 du C.A.S.D.I.S en date du 20 juin 2017 approuvant la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour les années 2017 à 2022 entre le Conseil Départemental et le SDIS de la Somme ;

Vu la délibération n°3 du C.A.S.D.I.S en date du 26 mars 2021 approuvant le compte de gestion des recettes et dépenses 2020 du SDIS de la Somme ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour les années 2017 à 2022 entre le Conseil Départemental et le SDIS de la Somme en date du 23 août 2017 ;

Considérant l'exposé ci-dessous :

Le budget 2020 a été réalisé conformément aux prévisions et à l'esprit de la convention pluriannuelle 2017-2022 d'objectifs et de moyens conclue par le conseil départemental et le SDIS sur la base des orientations stratégiques suivantes identifiées dans le DOB 2020 :

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Recherche de nouvelles sources de financement

Amélioration du parc bâti et modernisation du parc mobilier

Limitation du recours à l'emprunt

Il convient de souligner que cette année a été perturbée par la pandémie qui a mis en avant la résilience et l'adaptabilité du SDIS dans la gestion de ses ressources humaines, permanentes et volontaires. Il convient également de souligner que l'environnement économique a fonctionné au ralenti dans plusieurs secteurs d'activité, ce qui a notamment occasionné un frein dans la déclinaison du PPI relatif au parc véhicule, dans la mise en œuvre de la maintenance bâtementaire ou dans la réalisation du plan de formation.

Dans l'objectif d'assurer un niveau de sécurité optimal dans le département, la déclinaison des objectifs du SDACR s'est pour autant poursuivie. Néanmoins, le report de la validation du RO et les nouvelles orientations du projet de service venant s'ajouter à un environnement sanitaire et économique complexe permettent d'expliquer que certaines dépenses, et notamment les recrutements, n'ont pas été engagées afin de préserver une cohérence du service en fonction des ajustements à venir.

Concernant les nouvelles pistes de financement, il est à noter que le dossier relatif à la facturation des appuis logistiques SMUR n'a toujours pas fait l'objet d'avancées significatives et que le projet de la facturation des ivresses publiques manifestes est complexe dans sa déclinaison. La subvention sollicitée au titre du FEDER constitue une belle réussite pour le financement d'un projet innovant du SDIS en lien avec le secours d'urgence à personnes qui constitue 81,3 % de l'activité opérationnelle.

Dans ce contexte, le SDIS n'a souscrit aucun nouvel emprunt en 2020.

L'analyse détaillée du compte administratif du SDIS 80 est présentée ci-dessous.

I. Réalisations 2020

Les dépenses ont été réalisées à hauteur de 55,3 millions en 2020 contre 54,7 millions en 2019. Cette hausse du niveau global des dépenses est liée à l'augmentation des dépenses de fonctionnement cumulée à celle des dépenses d'investissement.

Par ailleurs, les recettes sont plus importantes que les dépenses. Elles s'élèvent à 57,9 millions en 2020, hors reprise des excédents 2019, contre 56,3 millions en 2019. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation des subventions d'équipement.

Il en résulte un excédent de fonctionnement de 1,560 millions et un excédent d'investissement de 964 K€ sur l'exercice 2020.

Avec les reports et la reprise des excédents 2019, les excédents 2020 à réaffecter au Budget Supplémentaire 2021 s'élèvent à 2,038 millions en fonctionnement et 1,879 millions en investissement.

Le bilan de l'année est résumé dans le tableau ci-dessous :

* BALANCE GENERALE *					
Libellés	Prévus	Réalisés	Taux de réalisation	Réalisés et engagés	Taux de réalisation et d'engagement
Section de fonctionnement					
Dépenses	49 359 964 €	46 388 284 €	93,98%	46 958 762 €	95,14%
Recettes	49 359 964 €	47 948 562 €	97,14%	47 956 562 €	97,16%
Résultat de l'exercice		1 560 278 €		997 800 €	
Reprise de l'excédent 2019		1 040 266 €		1 040 266 €	
Excédent de clôture		2 600 544 €		2 038 066 €	
Section d'investissement					
Dépenses	13 914 174 €	8 942 704 €	64,27%	11 650 764 €	83,73%
Recettes	13 914 174 €	9 907 015 €	71,20%	10 139 571 €	72,87%
Résultat de l'exercice		964 310 €		-1 511 193 €	
Reprise de l'excédent 2019		3 390 432 €		3 390 432 €	
Excédent de clôture		4 354 742 €		1 879 239 €	
TOTAL					
Dépenses	63 274 138 €	55 330 988 €	87,45%	58 609 526 €	92,63%
Recettes	63 274 138 €	62 286 275 €	98,44%	62 526 831 €	98,82%

II. Analyse des comptes de la section de fonctionnement

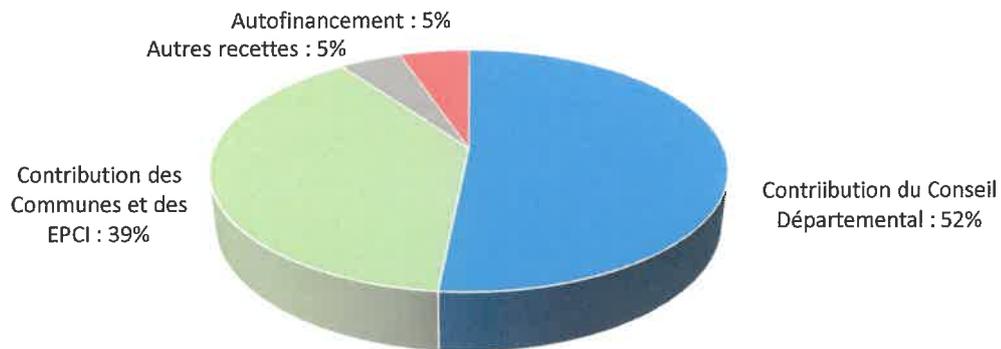
L'exercice 2020 a été marqué par la hausse des recettes et des charges de fonctionnement (cf. Annexe 1).

Grâce aux économies réalisées (par exemple les fluides), à la suppression de certaines dépenses (postes vacants, formations) et à des recettes exceptionnelles ou supérieures aux prévisions, il se dégage un excédent de 2 millions.

Recettes	47 948 562 €
Dépenses	- 46 388 284 €
Résultat de l'exercice	+ 1 560 278 €
Reprise de l'excédent 2019	+ 1 040 266 €
Restes à réaliser en recettes	+ 8 000 €
Restes à réaliser en dépenses	- 570 478 €
Résultat de fonctionnement	2 038 066 €

1. Les recettes de fonctionnement : 49 M €

Recettes de fonctionnement réalisées en 2020



Les recettes de fonctionnement ont augmenté en 2020 de 600 K€ par rapport à 2019, malgré la baisse des atténuations de charges et des produits des services du domaine, dont les montants ont été réduits respectivement de 19 K€ et 327 K€. La diminution des produits des services du domaine s'explique par la réduction des interventions soumises à facturation (carences ambulancières, interventions autoroutes...), en lien avec la crise sanitaire de Covid-19 et les deux périodes de confinement, et la non facturation des appuis logistiques SMUR de l'année 2020.

Toutes les autres recettes ont progressé :

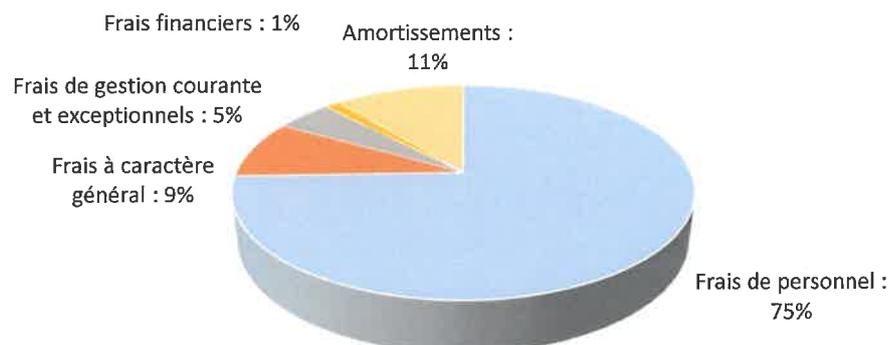
La contribution du Département d'un montant de 25,3 millions a augmenté de 257 K€ en 2020. Elle représente 52% des recettes de fonctionnement du SDIS, comme en 2019.

Les contributions des communes et des EPCI ont augmenté de 0,77% en 2020, soit +144 K€, pour atteindre 18,9 millions. La part de ces contributions reste stable dans les recettes du SDIS (39%).

Les autres recettes, composées des autres contributions et participations, des autres produits de gestion courante, des produits exceptionnels et de la reprise sur provisions, ont augmenté de 17 K€ par rapport à 2019 pour atteindre 2,3 millions, en dépit de la baisse des subventions (-42 K€), des autres produits exceptionnels (-35 K€), des renforts extra-départementaux (-11 K€) et du FCTVA (-8 K€). Cette hausse provient de l'augmentation des régularisations de rattachements (+88 K€), des pénalités de retards (+15K€) et des cessions de véhicules (+11 K€).

L'autofinancement, d'un montant de 2,6 millions, a augmenté de 27%, soit +548 K€ par rapport à 2019, du fait de la hausse de l'excédent de fonctionnement reporté et de la neutralisation des amortissements. L'autofinancement représente désormais 5% des recettes de fonctionnement du SDIS, contre 4% en 2019.

2. Les dépenses de fonctionnement réalisées : 46,4 M€



Représentant 75% des dépenses de fonctionnement, **les charges de personnel** ont augmenté de 479 K€ (soit + 1,41%) pour atteindre 34,6 millions. Cette hausse s'explique essentiellement par la revalorisation de la prime de feu à partir du mois d'août et la prise en compte du Glissement Vieillesse Technicité.

Les charges courantes de fonctionnement, d'un montant de 6,1 millions, ont augmenté de 138 K€, soit +2,31%.

Cette augmentation résulte essentiellement de l'entretien des bâtiments publics, avec la prise en charge des travaux du CS Ault (42K€), des fournitures d'entretien, et des autres produits pharmaceutiques, en lien avec la pandémie de Covid-19.

A noter que, comme chaque année, des dépenses engagées n'ont pas été mandatées sur 2020. Il s'agit des restes à réaliser (570 K€). En augmentation de 188 K€ par rapport à 2019, ils concernent essentiellement des versements à des organismes de formation, des frais de maintenance, et des frais de nettoyage des locaux. Ces restes à réaliser devront être repris au Budget Supplémentaire 2021.

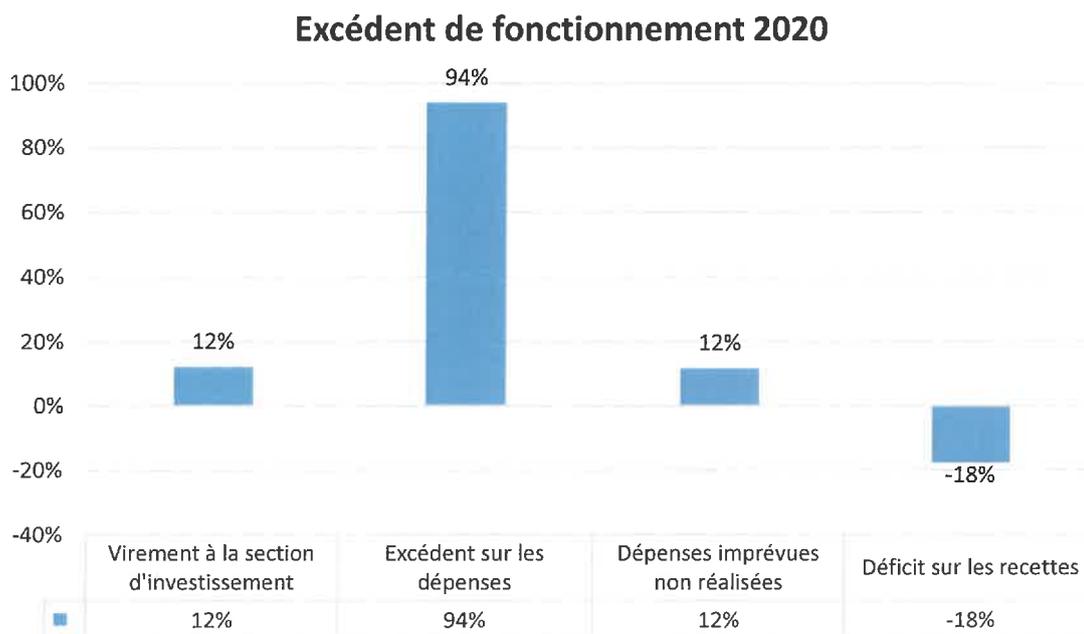
Les amortissements, d'un montant de 5,1 millions, ont augmenté de 163 K€ du fait du déclenchement de l'amortissement des CS Gamaches, Val de Somme et du CSP Amiens Ferry en 2020. Le poids des amortissements est important (11%). Ils constituent « une épargne forcée » permettant de financer une partie des investissements de l'année.

Le montant **des frais financiers** (591 K€) a diminué de 66 K€ (-10%). En effet, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit cette année.

A noter qu'aucune provision n'a été constituée en 2020, contrairement à 2019 où des provisions avaient été établies pour 226 K€.

Les réalisations constatées en 2020 démontrent que le SDIS a su contenir ses dépenses, malgré la revalorisation de la prime de feu et la crise sanitaire de Covid-19.

3. Excédent de fonctionnement



En 2020, le résultat net de fonctionnement s'affiche à 1,560 million, en diminution par rapport à 2019 (-323 K€). La reprise de l'excédent 2019 permet au SDIS de dégager un excédent de clôture de 2,038 millions, déduction faite des restes à réaliser, soit un niveau proche de celui de 2019 (2,111 millions).

Il se décompose comme suit :

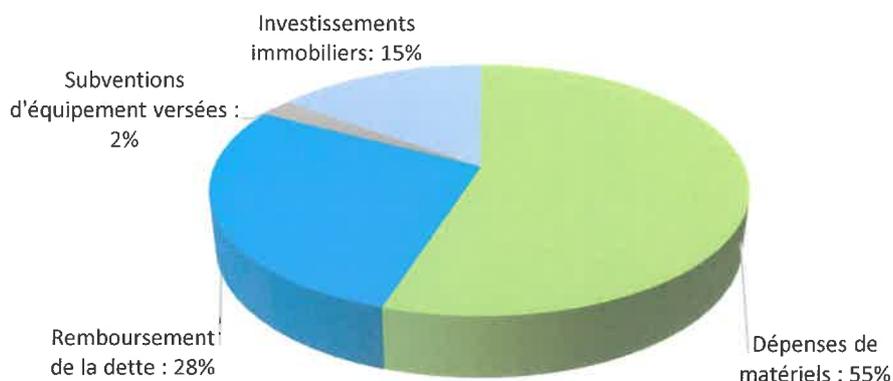
- 1,917 million provient des **dépenses budgétées mais non réalisées** :
 - ✓ 820 K€ au titre des provisions liées à la non facturation des interventions SMUR de l'année 2020.
 - ✓ 677 K€ au titre des économies réalisées sur les charges à caractère général, notamment sur le Groupement Equipement, Maintenance et Logistique (301 K€) et le Groupement Développement et Gestion des Compétences (323 K€). Ces économies résultent essentiellement de l'annulation de plusieurs stages extérieurs et des fluides, en lien avec la pandémie de Covid-19.
 - ✓ 385 K€ au titre des charges de personnel, essentiellement liés aux postes vacants (605 K€), à la suspension des visites médicales (48 K€) et à l'annulation de stages ou maintien des acquis intra-SDIS (220 K€) sur la période de mars à mai du fait de la crise sanitaire de Covid-19. Ces économies ont permis de couvrir la prime de feu (325 K€) et le déficit sur les vacances opérationnelles (175 K€).
 - ✓ 68 K€ au titre des autres charges (essentiellement les charges financières et les autres charges d'activité), liés principalement à un différentiel d'intérêts courus non échus positif entre 2019 et 2020, et des remboursements de frais aux CPINI inférieurs aux prévisions.
- 247 K€ provient du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement qui n'a pas été effectué.
- 237 K€ proviennent des **dépenses imprévues** qui n'ont pas été réalisées,
- 363 K€ correspondent à des **recettes inférieures aux prévisions**, notamment sur les interventions SMUR (- 820 K€) et les interventions sur autoroutes (-13 K€).
A noter, cependant, que **certaines recettes sont supérieures aux prévisions**. Il s'agit notamment des remboursements de salaires des officiers mis à disposition (+111 K€), des indemnités de sinistres (+63 K€), des carences ambulanciers (+51 K€) et des pénalités de retard (17 K€). Des **recettes non prévues au budget ont, par ailleurs, été encaissées**, notamment les rattachements (+110 K€), les cessions de véhicules (35 K€), le versement d'un acompte sur la subvention 2020 de la Région Hauts-de-France pour la sensibilisation aux gestes qui sauvent (+28 K€), la reprise de provisions concernant le CS ROYE (+18 K€), la formation de 4 sapeurs-pompiers du SDIS de l'Aisne (+12 K€), et le remboursement des renforts extra-départementaux (+10 K€).

III. Analyse des comptes de la section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont en légère augmentation par rapport à l'année dernière (cf. Annexe 2). Les investissements 2020 ont été exclusivement financés par des ressources propres. Aucun emprunt n'a ainsi été contracté.

Recettes	9 907 015 €
Dépenses	- 8 942 704 €
Résultat de l'exercice	964 311 €
Reprise de l'excédent 2019	+ 3 390 432 €
Reste à réaliser en recettes	+ 232 556 €
Reste à réaliser en dépenses	- 2 708 060 €
Résultat global d'investissement	1 879 239 €

1. Les dépenses réelles d'investissement réalisées en 2020 : 7,3 millions



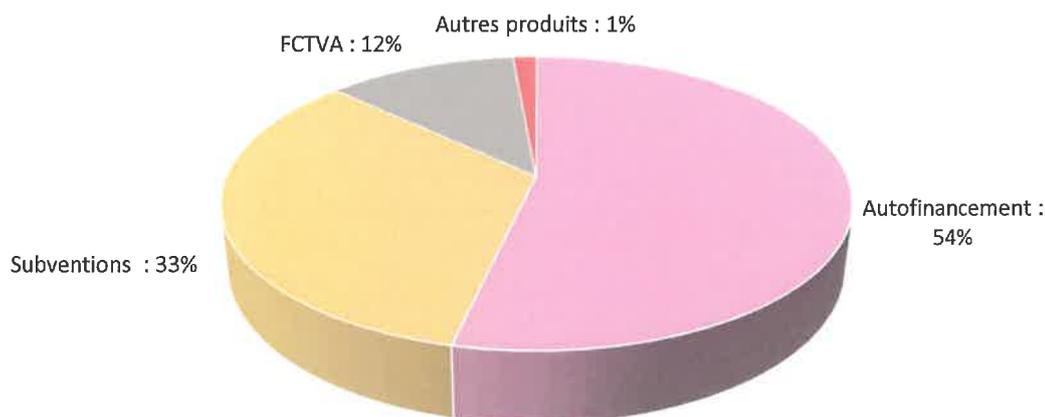
Les dépenses réelles d'investissement du SDIS peuvent être réparties en 4 catégories :

- **Les dépenses d'équipement** ont été réalisées à hauteur de 4 millions en 2020, contre 4,2 millions en 2019.
Conformément au SDACR, des investissements importants ont été réalisés en 2020 pour le renouvellement et l'amélioration des matériels, notamment des véhicules (VSAV, CCRL, VSR, etc) et des matériels d'incendie et de secours (tenues de sortie et d'intervention).
Certaines dépenses n'ont pu être réglées sur 2020 en raison de retards de livraison liés à la crise sanitaire de Covid-19. Les montants correspondants seront **reportés sur 2021** pour 2,534 millions. Ils concernent essentiellement les véhicules (1 768 K€), l'habillement (226 K€), les matériels embarqués (159 K€), les licences (125 K€), les matériels et outillages techniques (64 K€), les spécialités (46 K€) et les matériels médico-secouristes (35 K€).
- **Le remboursement en capital de la dette** : le montant amorti sur l'exercice (2,048 millions) a peu évolué par rapport à 2019 (+39 K€) du fait de la non-mobilisation de l'emprunt en 2020.
- **Les dépenses immobilières** ont été réalisées à hauteur de 1,095 millions, contre 972 K€ en 2019. Elles concernent :
 - ✓ Le paiement du solde des opérations du CSP Amiens Ferry et des CS Gamaches et Val de Somme,
 - ✓ Les travaux de grosses réparations/maintenance des casernes, notamment le remplacement de la toiture amiante du CS Nouvion, le remplacement de la chaudière du CS Friville, les travaux de menuiserie, le remplacement des armoires électriques, la réfection de l'étanchéité et la mise en œuvre de résine sol dans les remises véhicules du CS Albert.

Parallèlement, le SDIS s'est engagé à hauteur de 99 K€ (restes à réaliser) pour financer les derniers investissements en matière de maintenance bâtementaire (maintenance des installations de chauffage, fourniture de rayonnages d'archives, rénovation de blocs sanitaires vestiaires, sécurisation des sites...).

- **Les subventions d'équipement versées** ont été réalisées à hauteur de 167 K€. Elles correspondent à la subvention d'équilibre du budget annexe du Garage Départemental (50 K€), et à la subvention d'investissement dans le cadre du projet NexSis (117K€). La participation aux travaux de rénovation et d'extension du Centre de Secours de Bernaville n'ayant pu être réglée en 2020, celle-ci sera reportée sur 2021 pour 75 K€.

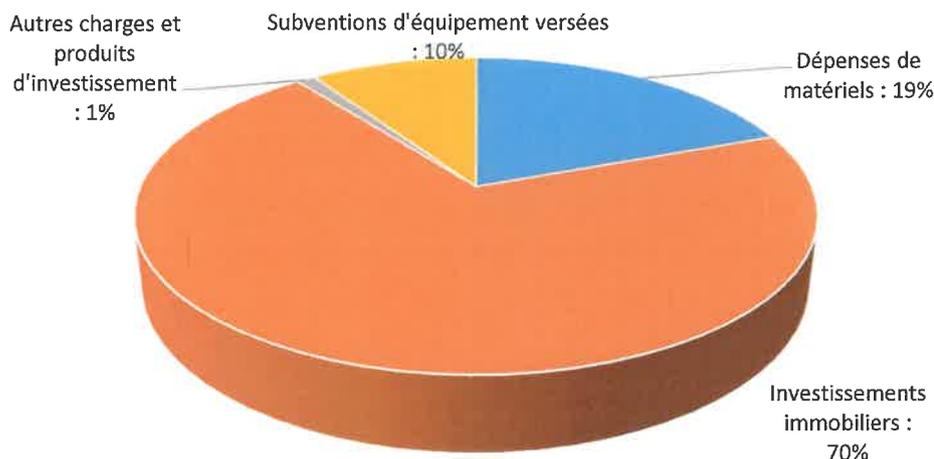
2. Le financement de ces investissements



Les investissements 2020 ont été financés de la manière suivante :

- à 54 % par l'autofinancement (3,9 millions) constitué de l'épargne dégagée sur l'exercice et des excédents antérieurs.
 - à 33 % par les subventions du Département (2 330 K€ dont 933 K€ au titre de la subvention d'équipement 2019 et 1 397 K€ au titre de la subvention d'équipement 2020), et de la Région Hauts-de-France (121 K€) au titre du FEDER pour le projet de dématérialisation des fiches bilans.
 - à 13 % par des ressources propres, essentiellement le FCTVA. A noter que cette recette de 853 K€ enregistre une hausse de 315 K€ par rapport à l'exercice précédent.
- En 2021, il restera à percevoir 103 K€ au titre de la subvention d'équipement 2020 du Département et 129 K€ au titre de la subvention FEDER.

3. Excédent d'investissement



En 2020, le SDIS dégage un excédent d'investissement de 964 K€. La reprise de l'excédent d'investissement 2019 permet de dégager un excédent de clôture de 1 879 K€, déduction faite des restes à réaliser.

70% de cet excédent provient des dépenses immobilières du fait principalement des économies réalisées sur les opérations des CS Gamaches, Val de Somme et du CSP Amiens Ferry.

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1er :

D'approuver le compte administratif 2020.

Article 2 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres en Visio conférence : 9
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Pour 15
 Contre 0
 Abstentions 0

ANNEXE 1. Comptes de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement					
CHAPITRE	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020/2019
013 - Atténuation de charges	201 326	91 188	52 165	33 588	-35,61%
70 - Produits des services du domaine	793 685	2 481 912	1 913 798	1 587 087	-17,07%
74 - Contributions et participations	43 268 731	43 743 695	44 122 484	44 436 586	0,71%
7473 Département	24 769 000	25 000 000	25 000 000	25 257 500	1,03%
7474 Communes	6 770 954	5 750 245	5 889 820	5 896 895	0,12%
7475 Groupement de collectivités	11 466 709	12 663 953	12 894 565	13 011 287	0,91%
748 Autres participations	262 068	236 304	205 117	213 197	3,94%
75 - Autres produits de gestion courante	5 661	7 118	6 769	12 199	80,22%
Total des recettes de gestion courante	44 269 403	46 323 913	46 095 216	46 069 460	-0,06%
77 - Produits exceptionnels	389 638	675 239	257 639	330 414	28,25%
78 - Reprises sur provisions			12 527	18 200	45,29%
Total recettes réelles	44 659 041	46 999 151	46 365 382	46 418 074	0,11%
42 - Opération d'ordre entre section	1 392 824	1 475 102	1 417 673	1 530 488	7,96%
42 - Ajustement d'actif					
Total recettes d'ordre	1 392 824	1 475 102	1 417 673	1 530 488	7,96%
Reprise de résultat	2 698 464	875 753	605 913	1 040 266	71,69%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	48 750 329	49 350 006	48 388 968	48 988 828	1,24%
<i>Total recettes hors ajustement d'actif</i>	<i>48 750 329</i>	<i>49 350 006</i>	<i>48 388 968</i>	<i>48 988 828</i>	<i>1,24%</i>
Les dépenses de fonctionnement					
CHAPITRE	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020/2019
011 - Charges à caractère général	5 322 647	3 832 900	3 823 701	4 001 291	4,64%
012 - Charges de personnel	33 983 049	33 558 870	34 108 444	34 587 763	1,41%
65 - Autres charges de gestion courante	242 685	2 292 003	2 128 843	2 118 534	-0,48%
66 - Charges financières	785 334	722 448	657 114	590 870	-10,08%
67 - Charges exceptionnelles	25 842	11 401	35 460	6 466	-81,77%
68 - Dotations aux provisions		904 854	226 492	0	-100%
Total dépenses réelles	40 359 557	41 322 476	40 980 054	41 319 967	0,83%
42 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 615 018	5 493 387	4 919 861	5 083 360	3,32%
42 - Ajustement d'actif					
Total dépenses d'ordre	5 615 018	5 493 387	4 919 861	5 083 360	3,32%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	45 974 576	46 815 863	45 899 915	46 388 284	1,06%
<i>Total dépenses hors ajustement d'actif</i>	<i>45 974 576</i>	<i>46 815 863</i>	<i>45 899 915</i>	<i>46 388 284</i>	<i>1,06%</i>

L'excédent de fonctionnement

CHAPITRE	EXCEDENT 2017	EXCEDENT 2018	EXCEDENT 2019	EXCEDENT 2020
013 - Atténuation de charges	63 435	48 379	2 865	-12 412
70 - Produits des services du domaine	89 685	220 870	-524 660	-646 413
74 - Contributions et participations	22 944	80 982	51 706	39 086
75 - Autres produits de gestion courante	-339	1 118	769	5 199
77 - Produits exceptionnels	198 638	419 239	130 177	233 716
78 - Reprises sur provisions			12 527	18 200
42 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-1 176	13 102	-4 327	-512
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	373 187	783 689	-330 943	-363 136
011 - Charges à caractère général	148 051	232 805	195 449	677 301
012 - Charges de personnel	438 651	861 430	964 656	385 237
65 - Autres charges de gestion courante	21 315	46 547	11 243	24 064
66 - Charges financières	44 666	70 552	92 886	24 130
67 - Charges exceptionnelles	2 158	6 599	2 318	19 534
68 - Dotations aux provisions		17 146	593 508	820 000
42 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-15 018	-122 937	-861	-33 360
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	639 823	1 112 142	1 859 199	1 916 906
Dépenses imprévues non réalisées		373 399	100 000	237 295
Virement à la section d'investissement non réalisé	1 362 391		482 326	247 000
EXCEDENT TOTAL	2 375 401	2 269 230	2 110 582	2 038 065

ANNEXE 2. Comptes de la section d'investissement

Les recettes d'investissement

CHAPITRE	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020/2019
13 - Subventions d'investissement	1 558 183	1 030 000	436 545	2 450 911	461,43%
16 - Emprunts et dettes assimilées					
16 - Emprunts refinancés					
21 - Immobilisations corporelles	501	4 629	52 494		-100%
23 - immobilisations en cours	844				
Total des recettes d'équipement	1 559 528	1 034 629	489 039	2 450 911	401,17%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	665 430	988 133	1 168 502	853 338	-26,97%
27 - Autres immobilisations financières	7 551	6 500	600	1 340	123,33%
Total des recettes réelles d'équipement	2 232 509	2 029 262	1 658 141	854 678	-48,46%
28 - Amortissement des immobilisations	5 599 568	5 369 832	4 894 998	5 047 950	3,12%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 450	123 555	24 864	35 410	42,41%
040 - Ajustement d'actif					
041 - Opérations patrimoniales	32 568	52 308	3 456	69 279	1 904,60%
Total recettes d'ordre	5 647 587	5 545 695	4 923 318	5 152 639	4,66%
Résultat reporté	6 003 197	4 874 220	3 713 542	3 390 432	-8,70%
Excédent de fonctionnement capitalisé		1 900 000	1 928 230	1 448 787	-24,86%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 883 293	14 349 177	12 223 231	13 297 447	8,79%
<i>Total recettes hors ajustement d'actif</i>	<i>13 883 293</i>	<i>14 349 177</i>	<i>12 223 231</i>	<i>13 297 447</i>	<i>8,79%</i>
<i>Total hors ajust actif et réaménagement de la dette</i>	<i>13 883 293</i>	<i>14 349 177</i>	<i>12 223 231</i>	<i>13 297 447</i>	<i>8,79%</i>

Les dépenses d'investissement

CHAPITRE	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020/2019
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 944 413	1 986 471	2 009 574	2 048 108	1,92%
16 - Emprunts refinancés ou rbst par anticipation					
204 - Subventions d'équipement à verser		24 227	184 599	167 540	-9,24%
20 - 21 Dépenses d'équipement	2 616 552	1 764 023	4 244 287	4 031 591	-5,01%
Programmes PPI - Dépenses immobilières	3 021 255	5 332 358	972 270	1 095 398	12,66%
27 - Autres immobilisations financières	1 460	1 146	940	300	-68,09%
Total des dépenses réelles d'équipement	7 583 680	9 108 225	7 411 670	7 342 937	-0,93%
040 - Op d'ordre de transfert entre sections	1 392 824	1 475 102	1 417 673	1 530 488	7,96%
040 - Ajustement d'actif					
041 - Opérations patrimoniales	32 568	52 308	3 456	69 279	1 904,60%
Total des dépenses d'ordre	1 425 392	1 527 410	1 421 129	1 599 767	12,57%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 009 072	10 635 635	8 832 799	8 942 704	1,24%
<i>Total dépenses hors ajustement d'actif</i>	<i>9 009 072</i>	<i>10 635 635</i>	<i>8 832 799</i>	<i>8 942 704</i>	<i>1,24%</i>
<i>Total hors ajust actif et réaménagement de la dette</i>	<i>9 009 072</i>	<i>10 635 635</i>	<i>8 832 799</i>	<i>8 942 704</i>	<i>1,24%</i>

L'excédent d'investissement

CHAPITRE	EXCEDENT 2017	EXCEDENT 2018	EXCEDENT 2019	EXCEDENT 2020
024 - Produits et cessions d'immobilisations	-15 000	-40 000	-27 343	-27 400
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 430	133	6 502	6 338
13 - Subventions d'investissement	0	30 000	-193 650	-131 088
16 - Emprunts et dettes assimilées	0	-633 441	0	0
21 - 23 Immobilisations corporelles	1 345	4 629	52 494	0
27 - Autres immobilisations financières	-1 449	-2 500	-8 400	-7 660
040 - Op d'ordre de transfert entre sections	15 018	122 937	861	33 360
041 - Opérations patrimoniales	-27 432	-7 692	-56 544	-10 721
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	-26 088	-525 934	-226 080	- 137 171
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 587	13 529	147 426	892
20 - Immobilisation incorporelles	43 980	92 384	39 994	45 109
204 - Subventions d'équipement versées		23 223	11 836	178 560
21 Immobilisations corporelles	134 255	78 579	63 106	332 700
27 - Autres immobilisations financières	12 540	1 854	8 060	0
Programmes PPI - Dépenses immobilières	4 650 560	2 131 636	1 048 624	1 694 916
040 - Op d'ordre de transfert entre sections	1 176	-13 102	4 327	512
041 - Opérations patrimoniales	27 432	7 692	56 544	10 721
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 875 530	2 335 795	1 379 917	2 263 410
Virement de la section de fonctionnement non réalisé	-1 362 391		-482 326	-247 000
Dépenses imprévues non réalisées	0	0	0	0
EXCEDENT TOTAL	3 487 051	1 809 861	671 511	1 879 239

ANNEXE 3. Equilibres financiers

L'exécution budgétaire de l'exercice 2020 est caractérisée par les éléments d'équilibre suivants :

- **L'épargne du SDIS :**

	2018	2019	2020
Recettes réelles de fonctionnement	46 999 151 €	46 365 382 €	46 418 074 €
Dépenses réelles de fonctionnement	41 322 476 €	40 980 054 €	41 304 925 €
Epargne brute	5 676 675 €	5 385 328 €	5 113 149 €
Taux d'épargne brute	12,08%	11,61%	11,02%
Capital de la dette	1 986 471 €	2 009 574 €	2 048 108 €
Epargne nette	3 690 204 €	3 375 754 €	3 065 041 €

L'épargne brute permet au SDIS de faire face aux remboursements de la dette en capital et de participer au financement des investissements réalisés. En 2020, elle s'élève à 5 113 K€ soit une diminution de 5% par rapport à 2019. Cette évolution s'explique par une hausse des recettes réelles (+0,11%) moins importante que celle des dépenses (+0,83%).

Le taux d'épargne brute s'élève à 11,02%. Il a permis, en 2020, d'assurer le remboursement en capital de la dette et d'autofinancer de nouveaux équipements mobiliers et immobiliers. Il convient, à l'avenir, de maintenir ce niveau d'épargne brute compte-tenu des programmes restant à réaliser et de manière à ne pas exposer le SDIS à un risque de déséquilibre budgétaire.

Au titre de l'exercice 2020, le montant du remboursement en capital de la dette s'élève à 2 048 K€. L'épargne nette se situe donc à 3 065 K€. En diminution par rapport à 2019 (-9,2%), celle-ci confirme la nécessité pour le SDIS de maintenir ce niveau d'épargne afin d'éviter le recours à l'emprunt pour le financement de ses investissements.

- **La capacité de désendettement :**

	2018	2019	2020
Encours brut au 1er janvier	24 237 378 €	22 250 907 €	20 241 335 €
- Remboursement du capital	1 986 471 €	2 009 574 €	2 048 108 €
- Remboursement anticipé	0 €	0 €	0 €
+ nouvel emprunt	0 €	0 €	0 €
encours de dette au 31/12	22 250 907 €	20 241 333 €	18 193 227 €
<i>Capacité de désendettement</i>	3,9	3,8	3,6

Le stock de la dette s'élève à 18 193 K€ au 31 décembre 2020 (contre 20 241 K€ en 2019), soit un encours par habitant de 31,2 € (contre 34,6 € en 2019). A noter qu'en 2020, le SDIS n'a souscrit aucun nouvel emprunt.

En supposant que le SDIS consacre l'intégralité de son épargne brute au remboursement de son stock de dettes, sa capacité de désendettement serait de 3,6 années en 2020 contre 3,8 années en 2019. Généralement, le seuil de vigilance s'établit à 10 ans et le seuil critique se situe entre 11 et 12 ans.



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	CA_26_03_21_D4
Date de la décision :	2021-03-26 00:00:00+01
Objet :	Compte administratif 2020 du SDIS
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D4-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D4-DE-1-1_0.xml	text/xml	1040
Nom original :		
D4-Compte Administratif 2020 SDIS.pdf	application/pdf	1065748
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D4-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1065748
Nom original :		
CA 2020 Maquette + annexes VF 02.03.2021.pdf	application/pdf	7983083
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D4-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	7983083

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2021 à 11h11min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2021 à 11h11min45s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>19 avril 2021 à 11h11min50s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>19 avril 2021 à 11h13min53s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-04-19</i>



DIRECTION

SERVICE AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Tél. : 03.64.46.16.61

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 26 mars 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le 12 mars, s'est réuni en séance le 26 mars 2021, à l'Ecole Départementale du SDIS, et en visio-conférence via le système Lifesize, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (9 membres) étant atteint, le C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

Monsieur Antoine PLANQUETTE, Directeur de Cabinet de Madame la Préfète de la Somme, était présent en visio-conférence.

1 - Membres avec voix délibérative

	Présent	Excusé	Excusé avec procuration
Représentants du Conseil Départemental			
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER (T)	x		
Monsieur Claude HERTAULT (S)			
Madame Christelle HIVER (T)	x		
Monsieur Didier POTEL (S)			
Monsieur Philippe VARLET (T)	x		
Madame Séverine MORDACQ (S)			
Monsieur Pascal BOHIN (T)	x		
Madame Brigitte LHOMME (S)			
Monsieur Franck BEAUVARLET (T)	x		
Madame Virginie CARON (S)			
Madame France FONGUEUSE (T)	x		
Madame Margaux DELETRE (S)			
Madame Françoise MAILLE-BARBARE (T)			x
- (S)			
Monsieur Marc DEWAELE (T)		x	
Madame Isabelle DE WAZIERS (S)		x	
Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (T)	x		
Monsieur Stéphane DECAYEUX (S)			
Monsieur Bernard DAVERGNE (T)		x	
Monsieur Pascal DELNEF (S)		x	
Monsieur Jean-Jacques STOTER (T)	x		
Monsieur René LOGNON (S)		x	
Représentants des Communes			
Monsieur Jean-Michel BOUCHY (T)	x		
Monsieur Albert NOBLESSE (S)			
Monsieur Thibaut DOMISSE (T)	x		
Monsieur Alain BAILLET (S)			
Représentants des E.P.C.I.			
Monsieur Alain GEST (T)	x		
Madame Brigitte FOURE (S)			
Monsieur Claude CLIQUET (T)	x		
Madame Bénédicte THIEBAUT (S)			
Monsieur Pascal DEMARTHE (T)	x		
Monsieur Régis PATTE (S)			
Monsieur José RIOJA (T)	x		
Monsieur Vincent JOLY (S)			

2 - Membres avec voix consultative

	Présent	Excusé
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Stéphane CONTAL	x	
Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Hervé BOULARD	x	
Médecin-Chef du Service Santé du SDIS		
Médecin Commandant François-Xavier CHAPON	x	
Président de l'Union Départementale		
Lt-Colonel Vincent JOURDAIN	x	
Représentants des Sapeurs-Pompiers		
Officiers de Sapeurs-Pompiers Professionnels		
Lt Ludovic GOBLET (T)		
Lt-Colonel Lionel TABARY (S)	x	
Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires		
Capitaine Jackie HOLLEVILLE (T)	x	
Lieutenant Ludovic GOBLET (S)		
Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers		
Adjudant Joachim BRUGE (T)		
Adjudant- chef Ludovic PECQUERY (S)	x	
Sapeurs-Pompiers Volontaires non Officiers		
Adjudant-chef Fabien COQUERET (T)	x	
Adjudant Maxime FRANCLIN (S)		
Fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SPP		
Olivier DEVIN (T)		
Olivier DELATTRE (S)	x	
Comptable Public		
Madame Catherine GUILBERT	x	

Le secrétariat est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Mesdames HOLLEVILLE-MILHAT et GUILBERT ainsi que Messieurs VARLET, BOHIN, GEST, STOTER, DOMISSE, DEMARTHE, CLIQUET, RIOJA et l'Adjudant-chef COQUERET ont suivi la séance en visio-conférence.

Monsieur Franck BEAUVALERT a quitté la séance à 15h40.

Madame Françoise MAILLE-BARBARE, excusée, a donné procuration de vote au Président Stéphane HAUSSOULIER.

La séance s'est clôturée à 16h00.

DELIBERATION N°5

COMPTE DE GESTION DES RECETTES ET DEPENSES 2020 DU GARAGE DEPARTEMENTAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M61 relative aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours ;

Considérant que le compte de gestion des recettes et dépenses de l'exercice 2020 du Garage Départemental a été arrêté par la Madame la Payeure Départementale le 16 février 2021;

Considérant que les résultats du compte de gestion sont conformes au compte administratif ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1^{er} :

D'approuver le compte de gestion des recettes et dépenses 2020 du Garage Départemental.

Article 2 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres en Visio conférence : 9
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour 14
Contre 0
Abstentions 0



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	CA_26_03_21_D5
Date de la décision :	2021-03-26 00:00:00+01
Objet :	Compte de gestion des recettes et des dépenses 2020 du Garage Départemental
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D5-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D5-DE-1-1_0.xml	text/xml	950
Nom original :		
D5-Compte de gestion des recettes et des dépenses 2020 Garage Départemental.pdf	application/pdf	243402
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D5-DE-1-1 _1.pdf	application/pdf	243402

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2021 à 11h22min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2021 à 11h22min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 avril 2021 à 11h22min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 avril 2021 à 11h23min22s	Reçu par le MI le 2021-04-19



DIRECTION

SERVICE AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Tél. : 03.64.46.16.61

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 26 mars 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le 12 mars, s'est réuni en séance le 26 mars 2021, à l'Ecole Départementale du SDIS, et en visio-conférence via le système Lifesize, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (9 membres) étant atteint, le C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

Monsieur Antoine PLANQUETTE, Directeur de Cabinet de Madame la Préfète de la Somme, était présent en visio-conférence.

1 - Membres avec voix délibérative

	Présent	Excusé	Excusé avec procuration
Représentants du Conseil Départemental			
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER (T)	x		
Monsieur Claude HERTAULT (S)			
Madame Christelle HIVER (T)	x		
Monsieur Didier POTEL (S)			
Monsieur Philippe VARLET (T)	x		
Madame Séverine MORDACQ (S)			
Monsieur Pascal BOHIN (T)	x		
Madame Brigitte LHOMME (S)			
Monsieur Franck BEAUVARLET (T)	x		
Madame Virginie CARON (S)			
Madame France FONGUEUSE (T)	x		
Madame Margaux DELETRE (S)			
Madame Françoise MAILLE-BARBARE (T)			x
- (S)			
Monsieur Marc DEWAELE (T)		x	
Madame Isabelle DE WAZIERS (S)		x	
Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (T)	x		
Monsieur Stéphane DECAYEUX (S)			
Monsieur Bernard DAVERGNE (T)		x	
Monsieur Pascal DELNEF (S)		x	
Monsieur Jean-Jacques STOTER (T)	x		
Monsieur René LOGNON (S)		x	
Représentants des Communes			
Monsieur Jean-Michel BOUCHY (T)	x		
Monsieur Albert NOBLESSE (S)			
Monsieur Thibaut DOMISSE (T)	x		
Monsieur Alain BAILLET (S)			
Représentants des E.P.C.I.			
Monsieur Alain GEST (T)	x		
Madame Brigitte FOURE (S)			
Monsieur Claude CLIQUET (T)	x		
Madame Bénédicte THIEBAUT (S)			
Monsieur Pascal DEMARTHE (T)	x		
Monsieur Régis PATTE (S)			
Monsieur José RIOJA (T)	x		
Monsieur Vincent JOLY (S)			

2 – Membres avec voix consultative

	Présent	Excusé
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Stéphane CONTAL	x	
Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Hervé BOULARD	x	
Médecin-Chef du Service Santé du SDIS		
Médecin Commandant François-Xavier CHAPON	x	
Président de l'Union Départementale		
Lt-Colonel Vincent JOURDAIN	x	
Représentants des Sapeurs-Pompiers		
Officiers de Sapeurs-Pompiers Professionnels		
Lt Ludovic GOBLET (T)		
Lt-Colonel Lionel TABARY (S)	x	
Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires		
Capitaine Jackie HOLLEVILLE (T)	x	
Lieutenant Ludovic GOBLET (S)		
Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers		
Adjudant Joachim BRUGE (T)		
Adjudant- chef Ludovic PECQUERY (S)	x	
Sapeurs-Pompiers Volontaires non Officiers		
Adjudant-chef Fabien COQUERET (T)	x	
Adjudant Maxime FRANCLIN (S)		
Fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SPP		
Olivier DEVIN (T)		
Olivier DELATTRE (S)	x	
Comptable Public		
Madame Catherine GUILBERT	x	

Le secrétariat est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Mesdames HOLLEVILLE-MILHAT et GUILBERT ainsi que Messieurs VARLET, BOHIN, GEST, STOTER, DOMISSE, DEMARTHE, CLIQUET, RIOJA et l'Adjudant-chef COQUERET ont suivi la séance en visio-conférence.

Monsieur Franck BEAUVALERT a quitté la séance à 15h40.

Madame Françoise MAILLE-BARBARE, excusée, a donné procuration de vote au Président Stéphane HAUSSOULIER.

La séance s'est clôturée à 16h00.

DELIBERATION N°6

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU GARAGE DEPARTEMENTAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M61 relative aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours ;

Vu la délibération n°10 du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme en date du 8 décembre 2017 actant la création d'un budget annexe pour le service unifié des ateliers automobiles du Département de la Somme et du SDIS 80 ;

Vu la délibération n°5 du C.A.S.D.I.S approuvant le compte de gestion des recettes et dépenses 2020 du garage départemental ;

Vu la convention en date du 20 décembre 2017 entre le SDIS de la Somme et le Conseil Départemental créant un Service Commun de Gestion et d'Entretien Automobile à compter du 20 décembre 2017 ;

Considérant l'exposé ci-dessous :

Le budget 2020 a été réalisé conformément à l'esprit de la convention de mutualisation des ateliers automobiles du Conseil Départemental et du SDIS de la Somme :

- Renforcer l'efficacité du service rendu
- Permettre des économies de fonctionnement en optimisant et rationalisant les moyens et les ressources existants

Il convient de souligner que la baisse de l'activité liée au contexte de crise sanitaire, cumulée à celle des prix des carburants, ont permis au Garage Départemental de réduire ses charges courantes. Il convient également de noter que les vacances de postes et les arrêts de travail récurrents permettent d'expliquer que certaines dépenses de personnel n'ont pas été réalisées.

Pour autant, le renouvellement des matériels, notamment le logiciel de gestion du parc automobile et les matériels d'atelier, et les travaux de maintenance se sont poursuivis. Dans ce contexte, les subventions d'investissement du Département et du SDIS de la Somme ont été sollicitées presque entièrement.

L'analyse détaillée du compte administratif du Garage Départemental est présentée ci-dessous.

I. Réalisations 2020

Dernier acte budgétaire de l'année, le compte administratif traduit le rapprochement entre les prévisions budgétaires et les réalisations effectives, en dépenses comme en recettes. Il permet de dresser le bilan de l'année qui se résume dans le tableau ci-dessous :

BALANCE GENERALE 2020					
Libellés	Prévus	Réalisés	Taux de réalisation	Réalisés et engagés	Taux de réalisation et d'engagement
Section de fonctionnement					
Dépenses	6 077 732 €	5 360 998 €	88,21%	5 680 049 €	93,46%
Recettes	6 077 732 €	6 090 019 €	100,20%	6 090 019 €	100,20%
Résultat de l'exercice		729 022 €		409 970 €	
Section d'investissement					
Dépenses	401 232 €	248 136 €	61,84%	394 483 €	98,32%
Recettes	401 232 €	395 321 €	98,53%	395 321 €	98,53%
Résultat de l'exercice		147 184 €		838 €	
TOTAL					
Dépenses	6 478 964 €	5 609 134 €	86,57%	6 074 532 €	93,76%
Recettes	6 478 964 €	6 485 340 €	100,10%	6 485 340 €	100,10%

Les dépenses réalisées et engagées s'inscrivent dans le budget voté, avec un taux de réalisation de 94%. On relève cependant une diminution par rapport à 2019, principalement liée à une moindre réalisation des dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement ayant augmenté.

II. Analyse des comptes de la section de fonctionnement

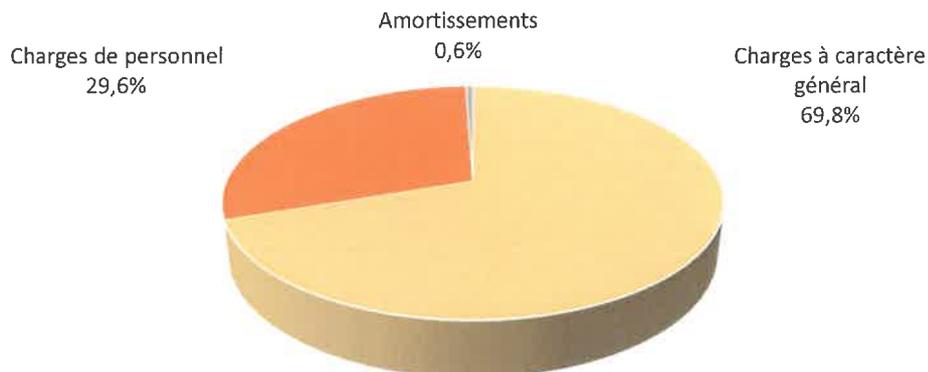
En 2020, les charges à caractère général restent les charges qui impactent le plus le budget de fonctionnement, avant les charges de personnel. Ces dépenses ont été financées à 98% par les contributions du Département et du SDIS.

Pour autant, grâce aux économies réalisées (par exemple, le carburant), à la suppression de certaines dépenses (postes vacants) et à des recettes exceptionnelles, il se dégage un excédent de 410 K€.

Recettes	6 090 019 €
Dépenses	- 5 360 998 €
Résultat de l'exercice	+ 729 022 €
Restes à réaliser en dépenses	- 319 052 €
Résultat de fonctionnement	409 970 €

1. Les dépenses de fonctionnement réalisées : 5,3 M€

Dépenses de fonctionnement réalisées en 2020 Budget annexe



Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement composées des charges à caractère général et des charges de personnel.

Représentant 69,8% des dépenses de fonctionnement, **les charges à caractère général** s'élèvent à 3,742 millions. Elles sont inférieures aux prévisions de 266 K€. L'excédent de charges à caractère général s'explique, avant tout, par une baisse des dépenses de carburant (151 K€) suite à la baisse des tarifs et la diminution des déplacements dans le cadre de la crise sanitaire, qui influent eux-mêmes sur les dépenses de péages (15 K€). La crise a également impacté les crédits de formation (18 K€) et d'entretien des locaux (12 K€). Par ailleurs, considérant le nombre d'arrêts de travail récurrents, l'activité d'achat de pièces détachées (15 K€) et de réparation des véhicules (11 K€) est réduite au nombre d'agents présents en mesure d'effectuer les travaux.

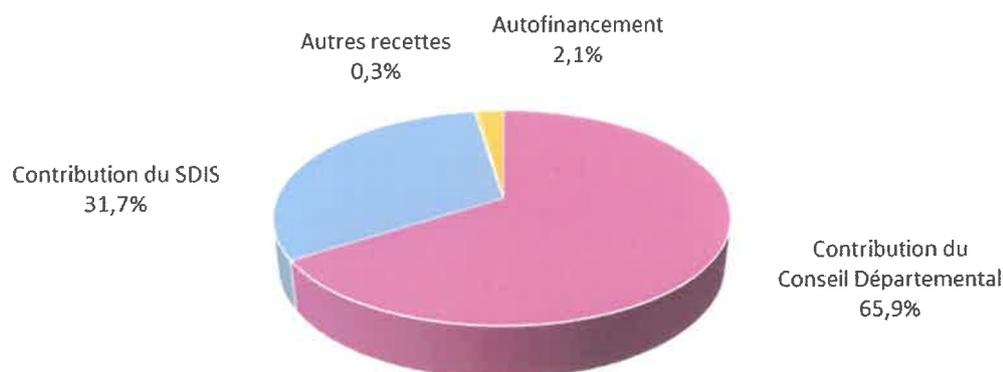
A noter que les restes à réaliser sont élevés (319 K€). Cela s'explique par la mise en place du nouveau logiciel comptable et par l'arrêt momentané de réception des factures au 15 décembre 2020. Ces restes à réaliser, concernant essentiellement les pièces détachées et le carburant, devront être repris au budget supplémentaire 2021.

Les charges de personnel s'élèvent à 1,588 million. Elles représentent 29,6% du budget de fonctionnement. Elles sont inférieures aux prévisions de 132 K€. L'excédent s'explique, d'une part, par des vacances de postes supérieures à 6 mois (50 K€) et par le nombre d'agents en situation d'arrêt de travail et de passage en demi-traitement. D'autre part, la baisse d'activité, et de fait d'heures supplémentaires, durant la période de confinement, cumulée avec le remplacement de certains agents SPP par des agents PATS (25 K€) au sein du garage, ont également contribué à diminuer la masse salariale.

Les amortissements, d'un montant de 30,7 K€, sont conformes aux prévisions. Leur poids est faible (0,6%).

2. Les recettes de fonctionnement : 6 M €

Recettes de fonctionnement réalisées en 2020 Budget annexe



Les recettes de fonctionnement sont essentiellement composées des contributions. Elles proviennent à 65,9% du Département (soit 4,012 millions) et à 31,7% du SDIS (soit 1,930 million).

Elles sont également constituées de l'autofinancement : l'équilibre du budget a été assuré par une reprise de l'excédent 2019 (pour 100 K€) et l'amortissement des subventions (29,3 K€). Il est à noter que cette recette a permis de financer les restes à réaliser (pour 84 K€).

Les autres recettes représentent une faible part. Parmi celles-ci, on relève les remboursements de sinistres automobiles (12,2 K€), la contribution de GRDF pour la promotion de l'utilisation du gaz naturel véhicule (3 K€), le FCTVA (2,4 K€), et les produits de vente de ferrailles (466 €).

3. Excédent de fonctionnement

Excédent de fonctionnement 2020 Budget annexe



Les crédits prévus pour 2020 ont été réalisés et engagés pour 93,5 % en dépenses, et 100,2% en recettes. De ce fait, il se dégage un excédent de fonctionnement net de 410 K€ (soit 6,7% du budget), nettement supérieur à celui de l'année dernière (98 K€). Cet excédent devra être repris au budget supplémentaire 2021.

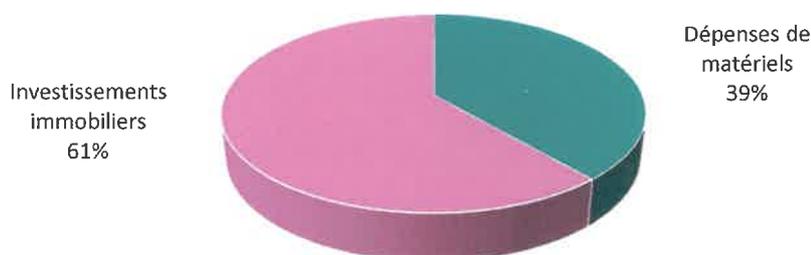
III. Analyse des comptes de la section d'investissement

Les dépenses d'investissement, réalisées et engagées s'élèvent à 394 483 € sur les 401 232 € de dépenses prévues, soit un taux de réalisation de 98%, en progression depuis 2018. Ces dépenses ont été financées par les contributions du Département et du SDIS et l'autofinancement à due concurrence. De ce fait, un excédent minime se dégage sur la section d'investissement.

Recettes	395 321 €
Dépenses	- 248 136 €
Résultat de l'exercice	+ 147 185 €
Reste à réaliser en dépenses	- 146 347 €
Résultat global d'investissement	838 €

1. Les dépenses réelles d'investissement réalisées en 2020 : 219 K€

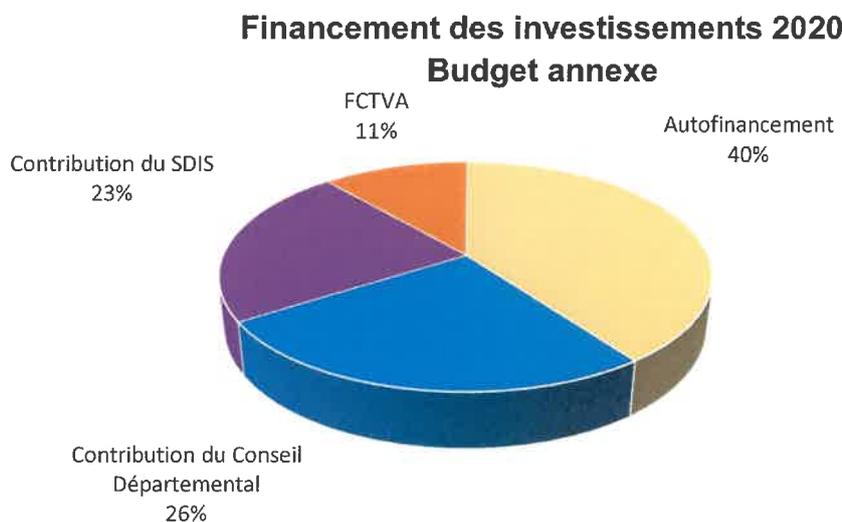
Dépenses réelles d'investissement réalisées en 2020 Budget annexe



Les dépenses réelles d'investissement du SDIS peuvent être regroupées en 2 catégories :

- **Les dépenses immobilières** ont été réalisées à 81,7%. 134 K€ de reports 2019 ont été dépensés pour le relamping, la reprise d'étanchéité de la toiture de l'atelier d'Abbeville et le reversement au Département de travaux bâtimentaires. En complément, 30 K€ ont été engagés pour le reversement au Département des travaux bâtimentaires 2020, essentiellement pour la sécurisation du site de l'atelier d'Abbeville.
- **Les dépenses mobilières** ont été réalisées à 75,9%. 84 K€ ont été dépensés. Ces crédits ont permis de financer notamment l'achat de 2 ponts 4 colonnes pour les ateliers de Glisy et d'Abbeville, d'un compresseur pour l'atelier d'Abbeville et d'une autolaveuse pour l'atelier de Glisy. Parallèlement, le Garage Départemental s'est engagé à hauteur de 116 K€ pour financer principalement l'achat d'un logiciel de gestion du parc automobile, les travaux sur un véhicule et le remplacement de 3 portes piétonnes.

2. Le financement de ces investissements



Les investissements 2020 ont été financés de la manière suivante :

- à 40 % par l'autofinancement (soit 87 K€) constitué des excédents antérieurs et des amortissements,
- à 26 % par la contribution du Conseil Départemental (soit 57 K€ contre une prévision de 60 K€),
- à 23 % par la contribution du SDIS (soit 50 K€ contre une prévision de 53 K€),
- à 6 % par le FCTVA (soit 25 K€).

3. Excédent d'investissement

En intégrant les excédents de 2019, les recettes d'investissement se sont élevées à 395 K€. Les dépenses totales ayant atteint 248 K€, il se dégage un solde d'exécution positif de 147 K€. Déduction faite des restes à réaliser en dépenses (146 K€), le résultat à réaffecter au budget supplémentaire 2021 s'élève à 838 €.

Le compte administratif 2020 étant en concordance avec le compte de gestion établi par la Payeure Départementale, je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1er :

D'approuver le compte administratif 2020 du garage départemental.

Article 2 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres en Visio conférence : 9
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour 14
 Contre 0
 Abstentions 0

ANNEXE 1 – Comptes de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

CHAPITRE	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020 VS CA 2019
70 - Produits des services du domaine		2 890	466	-83,87%
74 - Contributions et participations	6 048 500	5 945 955	5 944 856	-0,02%
744 FCTVA		3 455	2 356	-31,82%
7473 Département	3 914 950	4 012 376	4 012 376	0,00%
7478 Autres organismes	2 133 550	1 930 124	1 930 124	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante			3 000	
Total des recettes de gestion courante	6 048 500	5 948 845	5 948 322	-0,01%
77 - Produits exceptionnels	4 203	958	12 209	1174,64%
Total recettes réelles	6 052 703	5 949 803	5 960 530	0,18%
042 - Opération d'ordre entre section			29 357	
Total recettes d'ordre	-	-	29 357	
Reprise de résultat		166 539	100 132	-39,88%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 052 703	6 116 342	6 090 019	-0,43%

Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020 vs CA 2019
011 - Charges à caractère général	4 042 911	4 310 253	3 741 690	-13,19%
012 - Charges de personnel	1 687 319	1 603 228	1 588 619	-0,91%
Total dépenses réelles	5 730 231	5 913 481	5 330 309	-9,86%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 400	20 779	30 689	47,69%
Total dépenses d'ordre	16 400	20 779	30 689	47,69%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 746 631	5 934 260	5 360 998	-9,66%

L'excédent de fonctionnement

CHAPITRE	EXCEDENT 2018	EXCEDENT 2019	EXCEDENT 2020
70 - Produits des services du domaine		2 890	466
74 - Contributions et participations		456	44
75 - Autres produits de gestion courante			3 000
77 - Produits exceptionnels	4 203	958	12 209
42 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			- 3 343
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 203	4 303	12 287
011 - Charges à caractère général	62 715	9 318	265 879
012 - Charges de personnel	69 816	83 907	131 793
42 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	100	21	11
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	132 630	93 246	397 683
EXCEDENT TOTAL	136 834	97 550	409 970

ANNEXE 2 – Comptes de la section d'investissement

Les recettes d'investissement

CHAPITRE	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020 / 2019
13 - Subventions d'investissement	91 664	55 130	106 722	93,58%
Total des recettes d'équipement	91 664	55 130	106 722	93,58%
10 - Dotations, fonds divers et réserves		4 304	24 649	472,64%
Total des recettes réelles d'équipement	91 664	59 435	131 371	121,03%
040 - Amortissement des immobilisations	16 400	20 779	30 689	47,69%
Total recettes d'ordre	16 400	20 779	30 689	47,69%
Résultat reporté		81 824	151 311	84,92%
Excédent de fonctionnement capitalisé		139 533	81 950	-41,27%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	108 064	301 571	395 321	31,09%

Les dépenses d'investissement

CHAPITRE	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2020 / 2019
20 - 21 Dépenses d'équipement	26 240	88 568	84 483	-4,61%
23 - Immobilisations en cours	-	61 692	134 297	117,69%
Total des dépenses réelles d'équipement	26 240	150 260	218 779	45,60%
040 - Subventions d'investissement	-	-	29 357	
Total des dépenses d'ordre	-	-	29 357	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	26 240	150 260	248 136	65,14%

L'excédent d'investissement

CHAPITRE	EXCEDENT 2018	EXCEDENT 2019	EXCEDENT 2020
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	4	1 049
13 - Subventions d'investissement	- 87 836	- 25 237	- 6 950
040 - Op d'ordre de transfert entre sections	- 100	- 21	- 11
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	- 87 936	- 25 253	- 5 912
20 - Immobilisation incorporelles	1 000	-	2 522
21 Immobilisations corporelles	49 168	9 789	884
23 - Immobilisations en cours	37 768	16 243	-
040 - Op d'ordre de transfert entre sections	-	-	3 343
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	87 936	26 031	6 750
EXCEDENT TOTAL	-	778	838



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	CA_26_03_21_D6
Date de la décision :	2021-03-26 00:00:00+01
Objet :	Compte Administratif 2020 du garage Départemental
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D6-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D6-DE-1-1_0.xml	text/xml	1056
Nom original :		
D6-Compte Administratif 2020 Garage Départemental.pdf	application/pdf	745090
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D6-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	745090
Nom original :		
Maquette CA 2020 Garage avec annexes.pdf	application/pdf	1908730
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D6-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1908730

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2021 à 11h24min03s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>19 avril 2021 à 11h24min05s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>19 avril 2021 à 11h24min07s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>19 avril 2021 à 11h24min44s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-04-19</i>



DIRECTION

SERVICE AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Tél. : 03.64.46.16.61

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 26 mars 2021

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le 12 mars, s'est réuni en séance le 26 mars 2021, à l'Ecole Départementale du SDIS, et en visio-conférence via le système Lifesize, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (9 membres) étant atteint, le C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

Monsieur Antoine PLANQUETTE, Directeur de Cabinet de Madame la Préfète de la Somme, était présent en visio-conférence.

1 – Membres avec voix délibérative

	Présent	Excusé	Excusé avec procuration
Représentants du Conseil Départemental			
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER (T)	x		
Monsieur Claude HERTAULT (S)			
Madame Christelle HIVER (T)	x		
Monsieur Didier POTEL (S)			
Monsieur Philippe VARLET (T)	x		
Madame Séverine MORDACQ (S)			
Monsieur Pascal BOHIN (T)	x		
Madame Brigitte LHOMME (S)			
Monsieur Franck BEAUVARLET (T)	x		
Madame Virginie CARON (S)			
Madame France FONGUEUSE (T)	x		
Madame Margaux DELETRE (S)			
Madame Françoise MAILLE-BARBARE (T)			x
- (S)			
Monsieur Marc DEWAELE (T)		x	
Madame Isabelle DE WAZIERS (S)		x	
Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (T)	x		
Monsieur Stéphane DECAYEUX (S)			
Monsieur Bernard DAVERGNE (T)		x	
Monsieur Pascal DELNEF (S)		x	
Monsieur Jean-Jacques STOTER (T)	x		
Monsieur René LOGNON (S)		x	
Représentants des Communes			
Monsieur Jean-Michel BOUCHY (T)	x		
Monsieur Albert NOBLESSE (S)			
Monsieur Thibaut DOMISSE (T)	x		
Monsieur Alain BAILLET (S)			
Représentants des E.P.C.I.			
Monsieur Alain GEST (T)	x		
Madame Brigitte FOURE (S)			
Monsieur Claude CLIQUET (T)	x		
Madame Bénédicte THIEBAUT (S)			
Monsieur Pascal DEMARTHE (T)	x		
Monsieur Régis PATTE (S)			
Monsieur José RIOJA (T)	x		
Monsieur Vincent JOLY (S)			

2 - Membres avec voix consultative

	Présent	Excusé
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Stéphane CONTAL	x	
Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours		
Colonel Hervé BOULARD	x	
Médecin-Chef du Service Santé du SDIS		
Médecin Commandant François-Xavier CHAPON	x	
Président de l'Union Départementale		
Lt-Colonel Vincent JOURDAIN	x	
Représentants des Sapeurs-Pompiers		
Officiers de Sapeurs-Pompiers Professionnels		
Lt Ludovic GOBLET (T)		
Lt-Colonel Lionel TABARY (S)	x	
Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires		
Capitaine Jackie HOLLEVILLE (T)	x	
Lieutenant Ludovic GOBLET (S)		
Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers		
Adjudant Joachim BRUGE (T)		
Adjudant- chef Ludovic PECQUERY (S)	x	
Sapeurs-Pompiers Volontaires non Officiers		
Adjudant-chef Fabien COQUERET (T)	x	
Adjudant Maxime FRANCLIN (S)		
Fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SPP		
Olivier DEVIN (T)		
Olivier DELATTRE (S)	x	
Comptable Public		
Madame Catherine GUILBERT	x	

Le secrétariat est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Mesdames HOLLEVILLE-MILHAT et GUILBERT ainsi que Messieurs VARLET, BOHIN, GEST, STOTER, DOMISSE, DEMARTHE, CLIQUET, RIOJA et l'Adjudant-chef COQUERET ont suivi la séance en visio-conférence.

Monsieur Franck BEAUVALERT a quitté la séance à 15h40.

Madame Françoise MAILLE-BARBARE, excusée, a donné procuration de vote au Président Stéphane HAUSSOULIER.

La séance s'est clôturée à 16h00.

DELIBERATION N°7

PRISE EN CHARGE DES FRAIS FUNERAIRES SUITE AU DECES EN SERVICE COMMANDE DU SERGENT BRYAN RIMBAUT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants ;

Considérant l'exposé ci-dessous :

Le mercredi 17 mars dernier, alors que les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Feuquières-en-Vimeu intervenaient pour un feu d'habitation, le binôme d'attaque, positionné à quelques mètres de la façade, a été violemment impacté par les décombres, occasionnant des blessures mortelles au Sergent Bryan RIMBAUT, malgré l'action menée par ses camarades des centres de secours de Feuquières-en-Vimeu, de Friville-Escarbotin et de Val de Trie.

La cérémonie d'honneurs funèbres s'est tenue le jeudi 25 mars dernier, sur la commune de Feuquières-en-Vimeu.

A ce titre, et comme il est de coutume en cas de décès en service commandé d'un sapeur-pompier, je vous propose que le SDIS prenne en charge les frais afférents à l'organisation des obsèques notamment les frais funéraires.

Les services des pompes funèbres nous ont transmis un devis établi à la somme de 8 103.50 €. D'autres frais annexes s'ajouteront à ce dernier tel que ceux relatifs à la prise en charge de la sépulture.

A noter que notre assurance relative à la protection sociale des SPV nous remboursera la somme de 1 714 € correspondant à 1/24^{ème} du plafond de prise en charge de la sécurité sociale établi à 41 136 €.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire,
le Conseil d'Administration**

DECIDE

Article 1^{er} :

De prendre une délibération de principe quant à la prise en charge des frais d'obsèques du Sergent Bryan RIMBAUT, décédé en service commandé le 17 mars 2020.

Article 2 :

D'autoriser le Président à s'acquitter des factures transmises par les Pompes-funèbres Lucas en lieu et place des ayants droits du Sergent RIMBAUT.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 4 :

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres en Visio conférence : 9
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour 14
 Contre 0
 Abstentions 0



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	CA_26_03_21_D7
Date de la décision :	2021-03-26 00:00:00+01
Objet :	Prise en charge des frais funéraires suite au décès en service commandé du sergent Bryan RIMBAUT
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D7-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D7-DE-1-1_0.xml	text/xml	927
Nom original :		
D7-Prise en charge des frais funéraires - décès en service commandé du SGT RIMBAUT.pdf	application/pdf	271546
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20210326-CA_26_03_21_D7-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	271546

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2021 à 11h26min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2021 à 11h26min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 avril 2021 à 11h27min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 avril 2021 à 11h30min09s	Reçu par le MI le 2021-04-19

